

MARDI 27 JANVIER 2015

Présents :

AMBAUD Jean-Yves, SAINT LOUPT Muriel, RIVIERE Alain, JAULIN Joëlle, BONIFACE Joël, AUDOIN Charles, MURGUET Aurore, VILA Christelle, DELETOILE Gérard, SALIGAULT Pascal, GROS David, DUBOJSKI Michel

Assistaient également :

CHASSELOUP Angélique, VIOLON Carole, PASQUIER Mickaël

Excusés :

CHABOT Jacques, MEURAILLON André, BARBOT Jean-Pierre, ANDREU Michel, MOUNIER Jean-Michel, FORT Claire, DROILLARD Jean-Michel, RINEAU Jean-François

Le double quorum n'étant pas atteint en début de réunion, le Président du GAL ouvre la séance et propose de commencer par les sujets ne nécessitant pas de vote.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

- a. Validation du compte rendu du 26 novembre
- b. Leader 2014-2020
- c. Transferts de crédits
- d. Bilan financier du programme
- e. Examen des dossiers complets

Jean-Yves AMBAUD informe qu'il s'agit du dernier comité de programmation sous cette forme et qu'il sera procédé à une consultation écrite pour valider les dernières opérations.

Une journée bilan de ce programme (circuit de visite) sera organisée au mois de juin. L'animateur du GAL transmettra la liste des opérations aidées afin de choisir les projets à visiter.

I. BILAN FINANCIER DU PROGRAMME

Au 19 janvier 2015 :

- 225 dossiers de validés
- 1 852 308.33 € d'attribués soit 87.2 % de la nouvelle maquette
- Montant payé : 1 240 780 € soit 67 % du montant programmé, 58 % de la maquette.

Lors de ce comité :

- 19 dossiers de présentés pour un montant de 206 155.64 € de FEADER.
- Si tout est validé, le taux de programmation passera à 97.0 %
- Reste à affecter : environ 65 000 €

Il restera au minimum 2 dossiers à programmer :

- Foire exposition 2014 de Barbezieux : 2 767.60 €
- Cdc 4B (matériel château) : solde du programme

Une consultation écrite sera effectuée pour valider ces deux opérations.

L'animateur rappelle e les dates de clôture du programme :

- Date limite de fin d'opération (factures acquittées) : **31 mai 2015**
- Date limite de demande de paiement (cofinancements reçus) : **30 juin 2015**

II. LEADER 2014-2020

Le Président du GAL informe de l'état d'avancement de la candidature :

- Les ateliers de concertation ont été organisés
- Le dossier de candidature est à rendre le 28 février
- Validation en Comité Syndical du Pays le 16 février

Le double quorum étant maintenant atteint, le Président propose de reprendre l'ordre du jour.

III. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT COMITE (CP DU 26 NOVEMBRE).

Pas de remarque particulière sauf deux corrections orthographiques.

➡ **Le compte rendu est validé à l'unanimité**

IV. TRANSFERTS DE CREDITS

Il est nécessaire de procéder à un transfert de crédits afin de pouvoir procéder au vote des opérations.

Le Président du GAL propose de :

- Rajouter 1 700 € sur la mesure 413-311 (fiche n°2)
- Rajouter 26 000 € sur la mesure sur la mesure 413 – 323 D2 (fiche n°6)
- D'enlever 27 700 € de la mesure 413 - 321 (fiche n°5)

Dispositif	Intitulé	Enveloppe actuelle	Montant proposé	Montant final
121 C4	Transformation à la ferme	72 200 €	/	72 200 €
311	Vente directe à la ferme	143 400 €	+ 1 700 €	145 100 €
312	Aides aux entreprises	123 600 €	/	123 600 €
313	Tourisme	442 500 €	/	448 800 €
321	Services à la population	226 600 €	- 27 700 €	198 900 €
323 D2	Environnement	71 700 €	+ 26 000 €	97 700 €
323 E	culture	638 500 €	/	638 500 €
331	Formation	7 100 €	/	7 100 €
341 A	Forêt	100 400 €	/	100 400 €
351	Spéciale leader	10 500 €		10 400 €
421	Coopération	34 785 €	/	34 785 €
431	Animation/gestion	252 800 €	/	252 800 €
Total		2 123 985 €	0 €	2 123 985 €

➡ **Les transferts de crédits sont validés à l'unanimité, à savoir :**

+ 1 700 € sur la mesure 413-311 (fiche n°2)

+ 26 000 € sur la mesure sur la mesure 413 – 323 D2 (fiche n°6)

- 27 700 € de la mesure 413 - 321 (fiche n°5)

V. EXAMEN DES DOSSIERS COMPLETS

EARL du Périou – Création d'un magasin de vente de produits fermiers

Fiche sollicitée : n°2 et la ligne « acquisition de matériel de vente »

Madame CARRE exploite une centaine d'hectares sur la commune de ST VALLIER (vigne, céréales, noix...).

Afin de développer ses ventes, elle souhaite ouvrir un magasin de produits fermiers à AUBETERRE

Le montant des dépenses présentées est de 25 313.38 €, celui éligible de 24 437.88 €. L'aide sollicitée est de 5 062.68 €, celle proposée de 4 887.57 €. Avis favorable de la DDT.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

POULAIN Valérie – Création de trois chambres d'hôtes 3 épis

Fiche sollicitée : n°2 et la ligne « création/réhabilitation de chambres d'hôtes »

Madame POULAIN est productrice de jus de fruit (pomme et groseille) en reconversion bio sur une superficie de 10 ha. Le projet consiste en la création de trois chambres d'hôtes sur la commune de ST SEVERIN. Obtention du label Tourisme et handicap pour deux déficiences : mentales et auditives.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 27 848.03 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 9 189.83 €. Avis favorable de la DDT.

Monsieur le Maire de St Séverin est favorable à ce projet.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

BOSSUET Walter et MAGNE Benoît (SARL Europe Ménager) – Aménagement d'un nouveau local de vente

Fiche sollicitée : n°3 et la ligne « les investissements matériels pour la modernisation de micro entreprises »

La SARL Europe Ménager vend installe et met en service tout type d'appareil électroménager. Le projet consiste en l'aménagement d'un nouvel espace de vente, plus spacieux et mieux exposé que l'ancien local.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 19 144.51 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 4 679.88 €. Avis favorable de la DDT.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

GAUTIER Emilie (Cap Détente) – Acquisition de matériel pour un institut de beauté

Fiche sollicitée : n°3 et la ligne « les investissements matériels pour la modernisation de micro entreprises »

L'institut est ouvert depuis 2008 et propose des soins du visage et du corps.

Le projet consiste en :

-un investissement dans une climatisation réversible

-l'acquisition d'une table électrique chauffante pour les modelages du corps.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 5 848.50 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 1 428.77 €. Avis favorable de la DDT.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

JOUANNET Sophie (Ambiance salon) – Aménagement et achat de matériel pour un salon de coiffure

Fiche sollicitée : n°3 et la ligne « les investissements matériels pour la modernisation de micro entreprises »

Le salon de coiffure existe depuis 36 ans. Sophie JOUANNET l'a repris depuis 2 ans.

Le projet consiste en des travaux d'isolation du plafond, d'embellissement et d'acquisition de matériels.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 7 956.00 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 1 944.51 €. Avis favorable de la DDT.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

HERAULT Matthieu (SARL HM Paysage) – Acquisition de matériel pour un paysagiste

Fiche sollicitée : n°3 et la ligne « les investissements matériels pour la modernisation de micro entreprises »

La SARL HM paysage est spécialisée dans la création et l'aménagement de parcs et de jardins. Le projet consiste en l'acquisition d'un micro tracteur et un préparateur de sol/enfouisseur de pierre.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 21 073.00 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 5 000 €. Avis favorable de la DDT.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

Association Centre des métiers d'art – salon des métiers d'art 2014

Fiche sollicitée : n°4 et la ligne « Actions de promotions collectives pour l'artisanat d'art ».

Organisation d'un salon sur les Métiers d'art au cloître du château de Chalais du 12 juillet au 24 Août 2014.

Le programme Leader n'intervient que sur les dépenses innovantes.

Le montant des dépenses présentées est de 20 000 € celui éligible de 5 314.88 € (n'est prise en compte que la partie innovante). L'aide sollicitée est de 2 500 €, celle proposée de 1 481.56 €. Avis favorable de la DDT.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

CdC 4B Sud Charente – sentier d'interprétation des carrières de Guizengeard

Fiche sollicitée : n°6 Préserver notre patrimoine naturel

Erreur dossier déposé dans la fiche tourisme et transféré dans la fiche « milieux naturels ».

Ce projet consiste en l'aménagement d'un sentier d'interprétation sur le site des anciennes carrières d'argile de Guizengeard.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 70 068 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 25 957.87 €. Avis favorable de la DDT sous réserve de l'obtention des financements du Département et de l'avis de la Police de l'Eau.

Carole VIOLON, la représentante du CREN confirme la nécessité d'obtenir l'accord de la police de l'eau. Elle précise également que l'ensemble du foncier n'a pas été rétrocédé à la commune de Guizengeard (AGS). Des réunions sont en cours actuellement pour finaliser ce projet.

Plusieurs membres du GAL pensent que les délais vont être serrés (acquittement des factures au 31 mai 2015). Gérard DELETOILE précise que les appels d'offre sont lancés.

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité sous réserve de fournir les éléments manquants

CdC 4B Sud Charente – sentier de randonnées

Fiche sollicitée : n°4 et la ligne « Routes thématiques, circuits et sentiers de randonnées». Ce dossier concerne le balisage et l'édition de 7 fiches randos pour le secteur de Baignes.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 4 453.80 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 2 449.59 €. Avis favorable de la DDT.

➔ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

CdC 4B Sud Charente – Aménagement du camping de Baignes

Fiche sollicitée : n°4 et la ligne « travaux de réhabilitation des campings et hôtels ». Le camping de Baignes est classé 2 étoiles, il est composé de 30 emplacements. Les travaux portent sur la mise aux normes du chauffage et des bornes intérieures et extérieures dans un souci d'économie d'énergie, mais également la mise en place de menuiseries adaptées pour différents locaux.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible soit 15 854 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 8 719.70 €. Avis favorable de la DDT.

➔ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

CdC Tude et Dronne – Aménagement du sentier des bords de Dronne

Ce dossier a déjà été validé lors du comité du 16 octobre 2013.

La Cdc informe de l'existence de dépenses supplémentaires à hauteur de 25 562.93 € (ouvertures de chemin, topoguides, audio guides...) et sollicite une reprogrammation de ce dossier afin de les prendre en compte. Il est possible d'attribuer 20 000 € supplémentaires afin d'atteindre le plafond de la mesure fixé à 45 000 €. *Avis favorable de la DDT.*

Plusieurs membres du GAL demandent à avoir des explications sur ces dépenses complémentaires et s'étonnent du prix élevé de la tour d'observation.

Muriel ST LOUPT est invitée à quitter la salle pendant les débats et le vote

➔ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

CdC Tude et Dronne – Parcours acrobatique en hauteur

Ce dossier a déjà été validé lors du comité du 2 juillet 2014

La Cdc informe de l'existence de dépenses supplémentaires à hauteur de 3 720 € et sollicite une reprogrammation de ce dossier afin de les prendre en compte. Il est possible d'attribuer 2 046 € supplémentaires soit 55 % de la dépense. *Avis favorable de la DDT.*

Muriel ST LOUPT est invitée à quitter la salle pendant les débats et le vote

➔ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

Commune de Baignes Ste Radegonde – Création d'une maison des artisans d'art

Fiche sollicitée : n°5 et la ligne « mise en place de pépinières d'entreprise pour artisans d'art ».

Création d'une maison des artisans d'art sur la commune de Baignes Ste Radegonde. Projet en relation avec le PER de la CdC 4B Sud Charente et la salle d'exposition l'Espinoa.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible, soit 144 670.85 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 17 721.68 €. Avis favorable de la DDT.

➡ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

CdC 4B Sud Charente - Editions de livrets patrimoine

Fiche sollicitée : n°7 et la ligne « les évènementiels d'ampleur pays valorisant le patrimoine local »

Dans le cadre de sa politique de valorisation et de médiation du patrimoine, la CdC des 4B souhaite éditer des livrets thématiques sur les thèmes de l'argile et des peintures murales dans les édifices religieux.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible, soit 3 316.81 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 1 824.24 €. Avis favorable de la DDT.

➡ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

CdC 4B Sud Charente - Réalisation de maquettes de médiations grand public du château de Barbezieux

Fiche sollicitée : n°7 et la ligne « les opérations d'aménagement intérieur de lieux culturels »

Dans le cadre de la réhabilitation du château de Barbezieux, des actions de médiations sont prévues. Deux maquettes sont envisagées, complémentaire l'une de l'autre :

- une maquette du château en bois, manipulable et évolutive
- une maquette virtuelle interactive en 3D

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible, soit 37 502.72 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 20 626.49 €. Avis favorable de la DDT.

➡ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

Maisons paysannes de Charente – Lumière et couleur, les métiers du patrimoine

Fiche sollicitée : n°7 et la ligne « les évènementiels d'ampleur Pays valorisant le patrimoine local »

Mise en place d'animations sur les deux CdC concernant des actions de valorisation du patrimoine et de restauration du bâti.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant éligible, soit 9 855.40 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 2 500 €. Avis favorable de la DDT.

➡ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

CdC Tude et Dronne – Equipement scénique de la salle multi-activités

Fiche sollicitée : n°7 et la ligne « Les opérations d'aménagements intérieur de lieux culturels »

Le théâtre de Chalais a fait l'objet de travaux de réhabilitation qui se sont achevés en octobre 2014.

Toutefois, l'aménagement en « son et lumière » de ce nouvel équipement n'a pas été prévu en totalité ainsi que l'aménagement du hall d'exposition et de l'accueil des artistes.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant des dépenses éligibles soit 80 000 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 40 000 €

Muriel ST LOUPT est invitée à quitter la salle pendant les débats et le vote

➡ **Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité**

Commune de BARRET – Restauration des peintures murales et du chemin de croix

Fiche sollicitée : n°7 et la ligne « Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel situé dans les édifices référencés dans le cadre du circuit art roman »

La restauration des peintures murales et chemin de croix s'inscrit en complément des travaux antérieurs. La commune adhère au circuit art roman du Pays Sud Charente.

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant des dépenses éligibles soit 10 980.36 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 6 039.19 €

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

Syndicat Mixte du Pays Sud Charente – Animation/gestion 2015 du programme LEADER

Fiche sollicitée : n°11 et la ligne « Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel situé dans les Le dossier est monté sur 9 mois du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015.

Animation et gestion 2015 du programme LEADER

Le montant des dépenses présentées est le même que le montant des dépenses éligibles soit 53 925 €. L'aide sollicitée est la même que celle proposée, soit 29 658.75 €

Jean-Yves AMBAUD est invité à quitter la salle pendant le débat et le vote

➡ Pas de commentaire particulier, le dossier est validé à l'unanimité

Jean-Yves AMBAUD remercie les membres du GAL pour leur participation à ce programme LEADER. Il souligne l'importance du « collège privé » au sein du comité de programmation qui apporte une véritable plus-value aux débats.

Il salue également le professionnalisme, la compétence et les excellentes relations de travail avec Angélique CHASSELOUP, la représentante de l'autorité de gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et invite les membres du Comité de programmation à venir partager la galette